

CONSIGNES :



Bonnet de bain
obligatoire



Poussettes
interdites dans
l'établissement



Shorts et
caleçons
interdits



Interdit enfant
moins de 10 ans
non accompagné



En cas d'orage,
le site peut être
évacué ou fermé.

L'Hygiène et la sécurité, c'est l'affaire de tous

Pour que la
baignade
reste un
PLAISIR

10 conseils pour votre sécurité

1. Ne laissez jamais un enfant tout seul, quel que soit le type de point d'eau, même dans la pataugeoire. Soyez toujours vigilants. Même si la baignade est surveillée, vous êtes responsables de la sécurité de vos enfants.
2. Les enfants ne sachant pas nager doivent être accompagnés d'un adulte majeur présent sur le site et présent dans l'eau si le Maître-nageur sauveteur le juge nécessaire. Pour les enfants venant non accompagnés sur le site, un document justifiant qu'ils aient plus de 10 ans leur sera demandé systématiquement lors de leur entrée à la piscine.
3. Le bassin olympique n'est accessible qu'aux personnes sachant nager au moins 25 mètres. Le Maître-Nageur étant seul juge des capacités du baigneur
4. Les enfants de moins de 1,10 m doivent être accompagnés d'un adulte majeur pour utiliser les toboggans (respecter la toise placée à l'entrée du toboggan).
5. Respectez les positions autorisées sur le toboggan
6. Attention au soleil : pensez au chapeau, à vous hydrater et aux crèmes de protection solaire. Après une longue exposition au soleil, ne pas plonger directement dans le bassin
7. Utilisez les espaces de jeux appropriés
8. Surveillez vos effets personnels et utilisez les casiers des vestiaires.
9. Prenez connaissance du règlement intérieur et respectez-le.
10. En cas de problème, n'hésitez pas à faire appel au personnel de l'établissement

Pour la sécurité de tous et pour que la baignade reste un plaisir, nous vous remercions de suivre les règles sanitaires qui vous sont communiquées dès l'entrée.

Le non-respect des consignes entraînera une exclusion du site.

ATTENTION :

En cas d'orage, le site peut être évacué ou fermé.

Au-delà des portes tourniquets pour contrôle d'accès au bassin olympique et à l'espace toboggan, le port du maillot de bain et du bonnet de bain est obligatoire. Short interdit